

Aoste, le 9 juillet 2010

## Réunie à Dakar (Sénégal) du 6 au 8 juillet 2010

## 36<sup>E</sup> SESSION PLÉNIÈRE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Une délégation du Conseil de la Vallée conduite par son Président Alberto Cerise et composée des membres de la section valdôtaine de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, les Conseillers Dario Comé, Raimondo Donzel, Diego Empereur, Hélène Impérial et Patrizia Morelli, a participé à la 36<sup>e</sup> Session de l'APF, qui s'est réunie à Dakar (Sénégal) du 6 au 8 juillet 2010.

Une rencontre dont l'objectif était de faire le point sur la situation de la démocratie parlementaire dans l'espace francophone, 50 ans après les indépendances africaines, thème du débat général. 300 participants représentant plus de 50 pays et une vingtaine de Présidents d'Assemblées, ont suivi les travaux de la Session, qui se sont achevés par l'approbation d'une série de résolutions discutées et proposées par les différentes Commissions de l'APF.

La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles – à laquelle ont participé le Président Cerise ainsi que les Conseillères Hélène Impérial et Patrizia Morelli – a adopté une résolution portant sur la pénurie de personnel qualifié et l'exode des compétences médicales dans la lutte contre le VIH/SIDA, en recommandant une mobilisation de l'APF pour faciliter une réflexion qui devra aboutir à des solutions pertinentes et durables contre la pandémie du VIH/SIDA. Par ailleurs, Haïti étant au cœur des préoccupations de l'APF, la Commission s'est penchée sur le besoin urgent de personnel médical en recommandant aux Pays francophones d'accueillir les étudiants dans le domaine de la santé afin de leur premettre de compléter leurs études et retourner en Haïti y prodiguer les soins requis aux populations.

La Commission politique, dont les travaux ont été suivis par le Conseiller Diego Empereur, a examiné différentes situations politiques dans l'espace francophone. Elle a adopté plusieurs résolutions rappelant son attachement aux principes démocratiques selon lesquels un pouvoir ne peut être légitime que s'il procède du suffrage universel par lequel sont représentées toutes les forces politiques du pays.



La Commission des affaires parlementaires, dont le Coseiller Raimondo Donzel fait partie, a approuvé une résolution sur la liberté de la presse et sur la protection des sources des journalistes au Parlement, ainsi qu'une résolution sur l'avenir des programmes jeunesse de l'APF, souhaitant entre autres la promotion de « Jeunes Francophones en action », l'association regroupant les anciens participants aux Parlement francophone des Jeunes, née le 16 septembre 2009, et dont le valdôtain Stefano Crétier fait parti du Comité exécutif.

Le financement du développement a fait l'objet d'un document proposé par la Commission de la coopération, à laquelle est intervenu le Conseiller Dario Comé. Considérant que les effets de la crise n'ont pas été ressentis de la même manière par les pays émergents, les parlementaires ont proposé aux Etats membres de la Francophonie de faire de cette question un axe de leur réflexion en vue de contribuer à l'élaboration de mécanismes innovants de financement.

Le Réseau des femmes parlementaires, dont font partie les Conseillères Hélène Impérial et Patrizia Morelli, a adopté une résolution portant sur la situation des Femmes réfugiées qui exhorte les Etats membres de l'APF à soutenir des programmes et des financements des organisations et associations de bénévoles qui accueillent et soutiennent les femmes victimes des querres et des conflits armés.

n. 355 Le Bureau de Presse